

## Place Bell : rapport d'étape

**Laval, le 7 février 2013** — Tel que s'était engagé le maire de Laval, M. Alexandre Duplessis, lors du conseil de ville de lundi dernier, La Cité de la culture et du sport de Laval ainsi que la Ville de Laval ont rendu publics les documents concernant la Place Bell. Le dépôt de ces documents s'inscrit dans la volonté de l'administration municipale d'assurer une démarche transparente au projet.

Parmi les étapes importantes qui jalonnent le projet, outre la signature de la convention de partenariat avec L'Aréna des Canadiens inc., mentionnons que le dossier d'affaires a été complété et transmis à Infrastructure Québec pour traitement et approbation par le Conseil du Trésor. Le président de La Cité de la culture et du sport, M. Marcel Alexander, a souligné : « Nous sommes en lien constant avec Infrastructure Québec pour nous assurer que toutes les exigences soient réunies quant à la réalisation de ce projet. D'ailleurs, La Cité confiera à Infrastructure Québec la responsabilité d'administrer le processus d'octroi du contrat de la construction de la Place Bell. Sa collaboration s'avère un élément fondamental quant à la crédibilité et la transparence de la démarche. Je suis confiant que nous lancerons l'appel de qualification sous peu » a-t-il mentionné. La Cité de la culture et du sport de Laval fut créée afin d'impliquer le milieu culturel et sportif lavallois dans la réalisation de cet infrastructure d'envergure et M. Marcel Alexander se réjouit des étapes franchies dans le projet.

### Documents rendus publics

Depuis ce matin, les documents de la Place Bell ci-dessous mentionnés sont disponibles sur le portail Internet de la Ville de Laval :

1. Lettres patentes de La Cité de la culture et du sport de Laval
2. Lettres patentes supplémentaires de La Cité de la culture et du sport de Laval (novembre 2009 et mai 2011)
3. Protocole d'entente entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et La Cité de la culture et du sport de Laval
4. Entente de services entre Infrastructure Québec et La Cité de la culture et du sport de Laval
5. Protocole d'entente entre la Ville de Laval et La Cité de la culture et du sport de Laval
6. Convention d'emphytéose entre la Ville de Laval et La Cité de la culture et du sport de Laval
7. Convention de partenariat entre L'Aréna des Canadiens inc. et La Cité de la culture et du sport de Laval

Le maire de Laval, M. Alexandre Duplessis, a mentionné : « À titre de maire, je me suis engagé à plus de transparence et j'en fais une priorité absolue. Comme vous le savez, le projet de la Place Bell est l'un des dossiers de l'heure pour les Lavallois et j'ai d'ailleurs eu l'occasion de discuter avec beaucoup de citoyens et d'organismes à ce sujet. La Place Bell contribuera significativement à bonifier la qualité de vie de notre milieu et à répondre aux besoins des Lavallois. Comme toutes les grandes villes d'Amérique du Nord, Laval se doit d'offrir ce type d'infrastructure à sa population. Le gouvernement du Québec m'ayant confirmé sa contribution financière dernièrement, nous continuerons la réalisation de cet important projet afin de franchir les prochaines étapes ».

Quant à L'Aréna des Canadiens, monsieur Jacques Aubé, vice-président exécutif et directeur général d'evenko a déclaré : « À titre de gestionnaire de l'amphithéâtre de la future Place Bell, nous avons hâte d'être en mesure de travailler sur la programmation des spectacles et des événements culturels et sportifs qui y seront présentés ».

Propriété de la Ville de Laval, la Place Bell deviendra un lieu de ralliement dynamique au service de la communauté lavalloise. Elle comprendra un aréna de 10 000 places transformable en salle de spectacle, une glace olympique comptant 2 500 sièges et une glace communautaire pouvant accueillir 500 spectateurs.

– 30 –

**RENSEIGNEMENTS :** Nadine Lussier, chef de division  
Division des communications et des relations avec les médias, Ville de Laval  
450 978-6888, poste 4335, [n.lussier@ville.laval.qc.ca](mailto:n.lussier@ville.laval.qc.ca)

*Les journalistes intéressés à consulter la documentation liée à la Place Bell peuvent se rendre sur le portail Internet de la Ville de Laval : [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca), cliquer sur l'onglet « Sports et loisirs » et sélectionner « Place Bell ». Lesdits documents sont hébergés temporairement sur le portail Internet de la Ville de Laval, jusqu'à ce que La Cité de la culture et du sport de Laval ait son propre site, actuellement en construction. Dès qu'il lui sera possible d'héberger ces documents, ils y seront transférés.*